

N°2

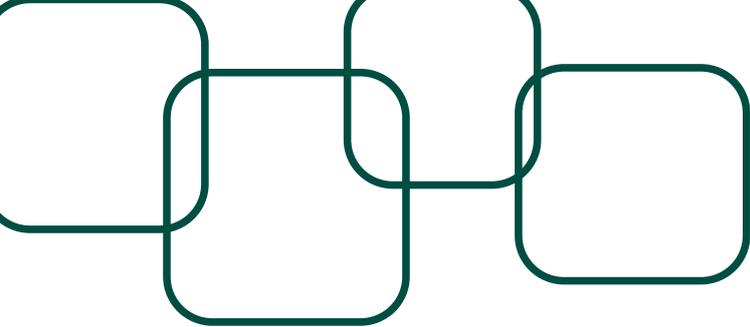


L'accueil social à la ferme et en milieu rural

Repères sociologiques et historiques

*Public
Responsables associatifs
et animateurs Accueil Paysan et CIVAM
Porteurs de projet
Tous public*





Ce cahier permet de dresser un panorama généraliste des pratiques d'accueil social et des débats en cours quant à leurs conditions d'exercice. Il s'appuie entre autres sur le résultat d'enquêtes et d'analyses des activités d'accueil social menées en Massif Central entre 2009 et 2011. Sa vocation première est d'être un support de formation ou encore d'accompagner votre réflexion sur la mise en place d'une telle activité dans votre ferme, dans votre association.

Sommaire

1. Dialogue avec Saül Karsz : réflexions sur le travail social et ses déclinaisons en agriculture.....	3
1. Commençons par repérer notre sujet.....	3
2. A quelles problématiques cette réflexion nous amène-t-elle ?.....	4
3. Quelles perspectives de l'accueil social ?.....	6
2. Qui sont les accueillants de l'accueil social à la ferme et en milieu rural aujourd'hui?.....	8
1. Les accueillants sont-ils des paysans atypiques ?.....	9
2. Observons les parcours professionnels des accueillants.....	13
3. Y'a-t-il une « prédisposition » pour faire de l'accueil social à la ferme et en milieu rural ?.....	15
4. S'agit-il d'abord d'une activité féminine ?.....	17
5. Des compétences de différents ordres.....	18
3. Les impacts de l'accueil social à la ferme en milieu rural pour les personnes accueillies et pour les organismes demandeurs....	19
1. Les personnes accueillies.....	19
2. Les organismes demandeurs.....	21
4. La ferme, le milieu rural, des supports pour l'accueil social.....	22
1. La ferme et le milieu rural comme supports.....	22
2. Les besoins exprimés par les accueillants et les organismes demandeurs.....	25
3. Lever les freins au développement de l'accueil social à la ferme et en milieu rural.....	27

1. Dialogue avec Saul Karsz : réflexions sur le travail social et ses déclinaisons en agriculture

1. Commençons par repérer notre sujet

Pourquoi est-il si important de s'intéresser aux termes employés ?

Questions de définition, questions stratégiques

Accueil et accompagnement à la ferme : des démarches évidentes... qui ne vont vraiment pas de soi !

Commençons par une entrée philosophique, pour s'arrêter sur les mots, mais aussi ne pas céder sur les mots. Par exemple, l'expression « jeunes en difficulté » : s'ils ont des difficultés, cela signifie qu'il faut les accompagner, les aider, les sauver. Mais si l'on dit de ces jeunes qu'ils ont des caractéristiques (telles que...), on change de posture.

Accueil et accueil social, accompagnement et accompagnement social : le social est une énigme...

Vous êtes en train de fabriquer une nouvelle compétence, on revit la scène primitive de la genèse du travail social... Dès que le terme « social » apparaît, il faut le prononcer très vite pour ne pas avoir à l'expliquer ! C'est un mot valise, énigmatique.

Quelle est la différence entre une aide ménagère et une femme de ménage ? L'une fait du travail social et pas l'autre. L'une cause et pas l'autre. Le travail social, c'est d'abord la parole. Ailleurs, on n'imagine pas que le travail ne puisse pas être social. Tout travail est par définition social. La difficulté à expliquer ce que l'on fait est donc normale. Ce n'est pas nécessaire de comprendre pour agir, mais pour aller de l'avant et pas à n'importe quel prix !

Quelques caractéristiques de la situation

L'accueil à la ferme, c'est :

1. Des difficultés de communication et d'échanges entre pairs ;
2. D'importants efforts physiques et mentaux et relativement peu de reconnaissance ;
3. Une complexité croissante des publics accueillis ;
4. Une conciliation pas toujours aisée entre accueil, exploitation agricole, vie personnelle et familiale ;
5. Une nécessité objective et un désir subjectif d'aller de l'avant.

2. A quelles problématiques cette réflexion nous amène-t-elle ?

Le travail social

Le travail social, c'est un appareil d'État régi par une politique sociale dont le rôle n'est pas d'aider les gens ; il ne s'agit pas que les gens aillent bien ou mieux mais qu'ils aillent 'comme il faut'. Le travail social n'a pas été inventé pour résoudre les problèmes des gens. Les fous sont fous avant, pendant et après avoir consulté leur assistante sociale. Le travail social passe par les questions matérielles, mais il ne peut pas les résoudre, il ne peut que proposer des solutions palliatives.

Pour autant, le travail social ne sert pas à rien. Il est puissant sur les idéologies (morales, sexuelles, éducatives, ...) avec lesquelles les gens vivent, se supportent, supportent les autres, supportent leurs conditions de vie.

Il importe de ne pas se tromper de cible. En raccourci, le travail social est une idéologie.

Est social le problème dans lequel la dimension idéologique est explicite. Il y a du social quand on s'occupe de valeurs, de principes. Les idéologies sont des discours, mais aussi des manières de faire (exemples : qui tient quelle place à table, architecture et distribution des espaces, ...). Il ne faut pas forcément réduire cela à de l'idéologie politique.

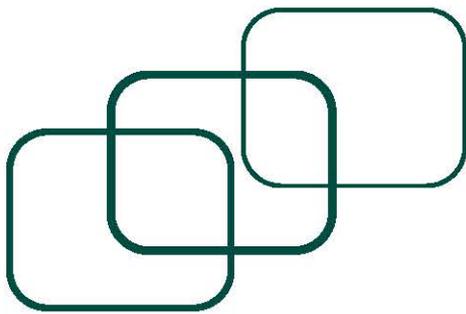
Il existe 3 figures avec lesquelles le travail social fonctionne. Les trois sont présentes en même temps chez chacun de nous, à des doses différentes :

► **La charité** : on donne (l'obole, des raisons de vivre, ...). Nous vivons avec des conceptions très ancestrales. On pense par exemple que les toxicomanes sont en souffrance. Or c'est oublier que la drogue est aussi une jouissance. L'être humain ne peut pas supporter la souffrance permanente. Et l'aliénation dans tout cela, direz-vous ? Celui qui fait 2 h de RER le matin pour gagner 1 500 € et se pense privilégié par rapport à ceux qui n'ont pas de travail, n'est-il pas lui aussi aliéné ?

► **La prise en charge** : savoir ce qui est bon pour autrui, « Ne vous inquiétez pas, je vais vous aider à trouver ce qui est bon pour vous. ». Certains demandent cette prise en charge : « Dites-moi ce que je dois faire ? » Ca peut marcher... Mais on tombe parfois sur des bénéficiaires qui ne veulent pas bénéficier des bénéfices que je leur propose... Certes, on ne dit pas « C'est un salaud ! » mais plutôt « C'est un cas lourd... ». Ou alors on se dit que la personne a plus de problèmes que prévu, on va donc faire encore plus, on va « mettre le sujet au centre », une autre manière de signifier « on va pas te rater ! »...

► **La prise en compte** : accompagner, faire quelques pas avec quelqu'un, sans chercher à le sauver.





L'accueil à la ferme relève-t-il du travail social ?

Si cela revient à s'occuper d'autrui, il faut aller plus loin dans la définition. Quand vous dites « accueil éducatif », il manque un adjectif pour qualifier de quelle éducation, de quel modèle éducatif on parle. De même avec l'accueil social. Il faudrait pouvoir dire « l'accueil à la ferme se déploie dans l'éventail suivant : a) ... b) ... c) ... »

Dire « retrouver la dignité » par exemple, c'est très joli, mais bon...»

Il n'est pas sûr que l'accueil à la ferme relève du travail social, mais il ne faut pas voir cela comme une tare, un manque.

Vous déplorez le manque de reconnaissance de cette activité. Encore faut-il être reconnaissable. Être reconnu, oui, mais par qui voulez-vous l'être ? Par qui devez-vous l'être ?

Selon vous, pourquoi des agriculteurs font-ils de l'accueil social ?

1. Pour arrondir les fins de mois,
2. Pour des raisons personnelles, des contentieux à solder. Nous avons tous des dettes réelles ou imaginaires à solder,
3. Pour le bien-être d'autrui,
4. Pour meubler les silences conjugaux,
5. Pour des raisons idéologiques (militance),
6. Pour mener une action politique sans aller dans tel parti ou tel groupe.

L'accueil social, c'est-à-dire pour nous idéologique, consiste à rajouter une dimension manquante à la ferme ou à mettre à nu (dé – couverte) d'une dimension déjà à l'œuvre. Autrement dit, l'agriculture, avec ou sans accueil, est toujours sociale.

Le réseau est le lieu de fabrication de concept. Il ne faut pas se réduire à « nous, on n'est que des agriculteurs ».

ZOOM ACTUEL

Les accueillants, agriculteurs ou acteurs ruraux ne font pas du travail social, ce ne sont pas des travailleurs sociaux. Ils réalisent cette activité parce qu'ils ont un lien à la terre et au vivant. Lorsqu'ils accueillent qui que ce soit, il ne leur est pas demandé de se substituer au référent social. Au contraire, c'est pour ce lien que les éducateurs sont intéressés.

Par contre, tout accueillant doit être en capacité à travailler avec ces référents sociaux, de partager des ressentis, d'apprécier les évolutions constatées lors d'un séjour et d'en faire état dans des bilans écrits ou des discussions.

Par ailleurs, cette place spécifique de l'accueillant ne l'empêche pas d'avoir de l'empathie vis-à-vis de l'accueilli, de l'attention, une manière d'être qui agglomère de l'écoute, du respect – et respecter, ce n'est pas faire à la place de l'autre -, un regard bienveillant et prévenant, en résumé une attitude accueillante.

3. Quelles perspectives de l'accueil social ?

Qui sont les personnes accueillies ?

Autrement dit, comment perçoit-on les personnes accueillies ? Ou encore, quelle étiquette leur met-on ? J'entends parfois « Je prends les gens comme ils sont » : c'est prétentieux ! Ou encore « Je prends les gens dans leur dimension humaine. » hummmm, vous voulez dire « pas comme des chiens » ? ! Les personnes ne sont pas réductibles à leurs symptômes !

« Il est toxicomane. » Non ! Il n'est pas que toxicomane. La prise en compte, c'est dire qu'autrui est ce que vous dites mais aussi tout le reste. Les gens en difficulté ne vont pas que mal.

Des personnes accueillies je vous suggère de ne pas dire qu'elles sont fragiles.

Une décision majeure : prise en charge et idéal compassionnel / prise en compte et orientation démocratique

Prendre en compte, c'est aussi reconnaître que la « lie de la Terre » peut gérer ses affaires, se débrouiller. Certains départs (de lieux d'accueil notamment) peuvent résulter « d'un ras-le-bol d'être pris en charge ».

Des questions incontournables : éthique, morale, formation...

L'éthique, une appellation à contrôler, qui a à voir avec la morale, la déontologie mais qu'il faut différencier ! La déontologie est la morale d'une corporation (ordre des médecins, des avocats, ...).

La morale établit le bien et le mal une fois pour toutes. Par exemple Moïse qui monte (c'est là-haut que ça se passe...) sur le Sinaï pour recevoir de qui vous savez les Tables de la Loi déjà écrites. Sa mission, c'est de redescendre avec... La morale ne peut qu'être limitative.

L'éthique ne peut qu'être personnelle, telle Antigone qui décide d'enterrer son frère malgré l'ordre établi. L'éthique est ce que je décide, moi, par rapport à ce qui est établi. L'éthique est forcément orientée. Il n'y a pas 'une' éthique.

Se positionner, c'est afficher son éthique (personnelle), sa déontologie (de réseau). Cela revient aussi à s'interroger sur ce que nous voulons encourager.





Formation / formatage ?

J'ai entendu parmi vous : « Ce qu'il faut, c'est l'intuition éducative / l'élan ». D'où ça sort, qu'est-ce que c'est ? C'est spontané, disent certains. Je n'en suis pas convaincu. Ce serait plutôt un résultat d'une certaine éducation, de livres lus ou pas, de mes connaissances et ignorances, de rencontres faites et d'autres esquivées. Donc l'intuition n'est pas première non plus.

Toute formation comporte un volet 'formatage'. Il faut de la formation pour réduire notre taux d'ignorance. En soi, l'ignorance n'est pas grave, mais c'est l'accueilli(e) qui paie (les pots cassés...). Exemple : un éducateur pour autiste qui dirait « Ici, on accueille des gens qui ne communiquent pas. » Non, vous voulez dire que vous n'avez pas la bonne table d'écoute. Le risque de la formation, c'est de croire qu'elle a une fin. Dire « J'ai terminé ma formation » sous-entend que je n'ai plus rien à apprendre...

Que faire alors ? L'analyse des pratiques permet de combattre un grand danger : la fatigue des accueillants. Elle permet de changer de regard sur les choses face auxquelles on se retrouve. Par exemple, les difficultés scolaires : elles ne sont pas que du fait de la personne qui en souffre. Elles ne sont pas étrangères à l'école, au système dans lequel on est. « Ce n'est pas moi qui cause mon malheur, je le porte, c'est déjà pas mal. »

Comment qualifier ce que l'on fait ?

Le terme le plus approprié est peut-être « accompagnement social ». On n'est pas obligé de se bagarrer sur l'étiquette, mais il faut bien réussir à se présenter.

Accompagner quelqu'un sur une tranche de sa vie, c'est comme marcher ensemble.

Quelle reconnaissance ?

La reconnaissance s'obtient si on se donne les moyens d'être reconnu. Qu'avons-nous aujourd'hui pour nous identifier ? Peut-on se passer de reconnaissance pour développer l'accueil à la ferme ? Est-ce que cela ne nous **condamne pas à rester dans des dispositifs expérimentaux à la marge, parallèles ou est-ce que cela nous donne une plus grande souplesse, une plus grande autonomie ?**

La souplesse, c'est prendre des risques, sortir des cadres, oser...

2. Qui sont les accueillants de l'accueil social à la ferme et en milieu rural aujourd'hui ?

Portrait de paysans en accueil social

Cette fiche restitue les résultats d'une enquête réalisée en Massif Central en 2009-2010 auprès d'agriculteurs et d'agricultrices pratiquant l'accueil social. Cet échantillon reflète la diversité des pratiques et des parcours des accueillants, permettant de dresser un panorama plus qualitatif que quantitatif des accueils réalisés

Attention, l'enquête a été réalisée uniquement auprès d'agriculteurs et ne reflète donc pas forcément la réalité d'acteurs ruraux qui peuvent pratiquer l'accueil social dans nos réseaux.

On pensait que / on entend souvent que ...

« Ceux qui font ça ne sont pas des gens comme les autres » ?...
et par exemple que :

- Ceux qui font de l'accueil social sont des paysans « à la marge », « des anciens soixante-huitards » ou encore des néo-ruraux,
- Ce sont surtout des gens qui ont eu un parcours professionnel non agricole, il y a une « prédisposition » à faire ça,
- Ce sont les femmes en grande majorité qui mettent cette activité en place,

En fait, qui fait de l'accueil social aujourd'hui dans le monde agricole ?

1. Les accueillants sont-ils des paysans atypiques ?

Ce ne sont pas les marginaux du monde rural ! S'il y a effectivement des accueillants qui se revendiquent « différents » du fait de leur parcours ou de leurs choix, nous pouvons affirmer que la plupart des fermes enquêtées ne sont pas tenues par des personnes « à la marge ». Nous avons émis l'hypothèse que ce sont :

- Surtout des fermes avec des animaux donc des éleveurs qui accueillent parce que la relation à l'animal est intéressante en accueil social,
- Plutôt des fermes petites ou moyennes : des fermes ayant besoin d'un revenu complémentaire, sans possibilité d'agrandissement, ...,
- Plutôt avec jardin, maraîchage, pour une diversité d'activités à faire avec l'accueilli(e),
- Plutôt avec plus d'1 ETP, pour pouvoir conjuguer correctement accueil et agriculture, avoir du temps, ne pas être seul(e) face aux situations difficiles,

Descriptif sommaire des activités proposées aux personnes accueillies

Le chiffre indique le nombre de fois où cette activité a été citée dans les enquêtes

- ▶ **Participation à toutes les activités de l'exploitation et plus spécifiquement :**
 - Participation aux soins des animaux : petit élevage (basse-cour 6, porc fermier 4), élevage bovin 14, élevage équin 4, élevage caprin 3
 - Travaux des champs, cultures : 6
 - Bricolage, entretien du matériel, des bâtiments, des abords, des clôtures : 12
 - Jardinage, maraîchage : 17
 - Participation à l'accueil d'autres publics : 3
 - Bois : 3
- ▶ **Aucune participation des accueillis à la vie de la ferme : 4**
- ▶ **Activités domestiques, vie de famille : 40 (cuisine, ménage, activités avec les enfants de la famille ...)**
- ▶ **Loisirs à la maison (tricot, lecture, dessin, TV...) 13**
- ▶ **Autres... Promenades 6, activités hors ferme et hors domicile (sports, clubs, ...) 6**
- ▶ **Scolarité 14**

Principales caractéristiques des fermes enquêtées :

- ▶ **46 accueillant(e)s sur 48 des familles d'accueil enquêtées sont ou ont été agriculteurs**
 - 40 exploitations familiales : (28 EA individuelles, 5 EARL, 7 GAEC) et 1 GAEC "non familial",
 - 5 sont jeunes retraités,
 - 1 est salariée de la ferme d'un lycée agricole,
 - 1 n'est pas agriculteur mais dispose de 7 ha de terrains (avec chevaux),

- ▶ **Les agriculteurs sont quasiment tous éleveurs d'animaux :**
 - 12 en vaches laitières, 14 en vaches allaitantes, 3 mixtes, 4 avec poneys ou chevaux, 5 en caprin et 3 en ovin, 1 en porcs, 2 en volailles
 - 2 en maraîchage, 2 en arboriculture et/ou vigne.
 - 6 pratiquent la vente directe de fromages, 1 celle de viande bovine et 1 vend tous ses produits (viande, miel, volailles, œufs, légumes) à la ferme,
 - 6 sont en agriculture biologique,
 - 6 disposent de gîtes, chambres d'hôtes ou camping à la ferme.

- ▶ **19 sur 46 (41 %) se sont installés hors cadre familial ;**

- ▶ **En moyenne, 1,5 UTH travaillent à l'année sur l'exploitation ;**

- ▶ **Les agriculteurs qui accueillent sont très souvent en couple (39/46 agriculteurs enquêtés) et ont fréquemment 2 enfants ou plus (35 familles concernées dont 9 ont 4 enfants et plus).**

Quelles pistes d'analyse et quelles compétences sont décelables à travers ces constats ?

a) L'importance du lien aux animaux

Les témoignages confirment l'intérêt de la présence animale sur la ferme : tous les agriculteurs accueillants enquêtés ont un élevage comme activité principale ou ont des animaux de basse-cour ou encore quelques chevaux. Une majorité utilise l'élevage comme support d'activité. Il faut souligner ici que la recherche des personnes à enquêter s'est effectuée sans demander a priori quelle était l'orientation technico-économique de leur exploitation. Pour de nombreux organismes demandeurs (cela reste à approfondir), l'accueil dans une ferme est intéressant justement en raison d'une activité d'élevage. Toutefois, dans 3 situations, les accueillis, des enfants de l'ASE, ne s'intéressent pas à la ferme ni aux animaux : « Aucun ne s'est intéressé à la vie de l'exploitation, aucun n'est même allé voir un petit veau », « elle n'est pas du tout impliquée sur l'exploitation, elle ne participe pas au travail de l'exploitation », « Au début, elles allaient à la ferme ; avec les animaux, elles pourraient trouver une relation particulière, surtout avec les chevaux, mais non, elles ne viennent pas ; pourtant, pour les enfants, c'est gratifiant de voir les mises bas, pas pour elles, elles, c'est jeux vidéo, télé... ».

Nous avons aussi émis l'hypothèse de l'importance du jardin, qui se trouve confortée dans les enquêtes réalisées. Le jardin offre la possibilité d'avoir une partie réservée pour la personne accueillie (comme le petit élevage). L'activité se réalise dans le calme, permet d'observer le cycle de la nature. La consommation des produits frais apporte son lot d'enseignements et d'échanges autour de l'alimentation, ...

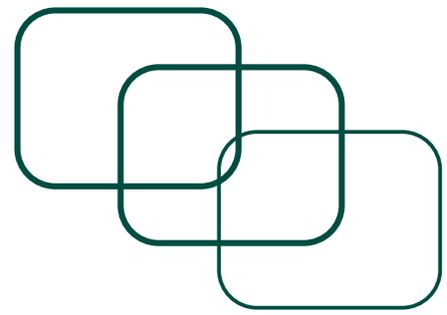
b) Des fermes 'ordinaires' mais avec des gens 'bien dans leurs bottes'

En général, ce sont des accueillants qui ont 'vraiment' fait le choix de leur métier, qu'ils soient d'origine agricole ou non. C'est sans doute l'une des raisons qui expliquent que la proportion d'agriculteurs installés sur le tard



peut y apparaître plus élevée. 45 % ont fait autre chose avant de s'installer. S'y ajoute aussi une femme devenue exploitante agricole en son nom lors de son veuvage et qui a laissé les terrains de son mari, plus éloignés, pour développer la ferme qui venait de sa famille, ce qui se rapproche presque d'une nouvelle installation. Ils / elles ont choisi d'accueillir parfois encouragés par le milieu agricole local (3) ou par d'autres tiers (famille, milieu social pour 8). D'autres fois ils ont subi des remarques « t'aurais mieux fait d'aller faire des ménages... », « à l'école, ils ont l'étiquette d'être placés », « même on m'a fait comprendre qu'ils méritaient pas, que pour eux c'est pas utile de tant s'en occuper, qu'en plus, ils sont plus gâtés que leurs enfants ... ».

Ils assument leur statut d'agriculteur-trice, et aussi leur choix d'accueillir même si certains ne referaient pas cela, tout en étant contents d'avoir accueilli... et cela participe à leur capacité à accueillir, notamment des personnes en manque de repères. Reprenons l'exemple de cette femme qui, au décès de son mari agriculteur, s'est trouvée devant un choix à faire : poursuivre ou quitter l'activité agricole ? Elle a délibérément choisi de continuer, par passion et parce qu'elle s'était toujours investie dans ce métier. Ses enfants l'y ont motivée aussi, car ils voulaient prendre la suite. L'accueil familial est venu se greffer par-dessus, car après avoir accompagné les parents et beaux-parents âgés, l'expérience était concluante. Aujourd'hui, l'accueil familial de personnes dépendantes constitue une activité et un revenu à part entière, permettant l'installation successive des deux fils dans le GAEC.



c) L'intérêt économique de l'accueil ?

Précisons d'emblée que faire de l'accueil social à la ferme en tant qu'activité économique peut être très discutable. Selon les organismes demandeurs et les cadres proposés, les situations et les revenus diffèrent énormément :

► **Bénévole indemnisé** (pour les frais d'hébergement). Quelques exemples illustrent ces différences, qui s'expliquent par les réglementations et/ou les moyens dont disposent les structures demandeuses des accueils :

1. *Famille d'accueil pour la PJJ* : 27,90 € / jour et / jeune (lors de l'enquête, tarif revalorisé à 36 €/j depuis 2013), *pour la Sauvegarde de l'Enfance* : 25 € / jour et / enfant

2. *Famille d'accueil en séjour de rupture pour des SDF* : 50 € / jour / pers

► **Assistant(e) familial(e)** : l'agrément du Conseil Général ouvre l'accès à un statut salarié rémunéré. Dans ce cas, la personne agréée peut participer à la ferme en tant que conjoint(e) collaborateur-trice. Montant de la rémunération : « C'est quand même moins que le SMIC pour les avoir 24 h/ 24 : à peine 800 € brut / mois + indemnités pour les habiller, 40 €/mois, l'indemnité loisirs, 15 €/mois, un peu d'argent de poche, finalement, ça nous coûte, faut pas faire ça pour l'argent, que pour l'argent » ou encore « faut pas être regardant, on est un peu de sa poche, il faut en garder 2 pour être bien payée... ».

► **Accueillant(e) familial(e)** : l'agrément du Conseil Général est ici compatible avec le statut d'agriculteur-trice (cf précisions cahier n°4) mais dans ce cas il est difficile de s'occuper de 3 personnes dépendantes (nombre maximal autorisé par agrément). Ceux qui pratiquent ce type d'accueil privilégient l'accueil temporaire à des périodes plus creuses pour l'activité agricole. Ou bien c'est l'un des conjoints qui met en place cet accueil et s'en occupe à plein temps, mais on ne peut pas toujours pour autant parler d'accueil social à la ferme, la ferme n'étant pas forcément un support utilisé. En matière de rémunération, « une fois déduits la nourriture et le logement, ça me revient à un SMIC à 8,82 € brut ».

► **Prestation** : l'accueil social peut être réalisé sous forme de prestations facturées à l'organisme demandeur. (cf précisions cahier n°4)

Le point de vue des Réseaux Accueil Paysan et CIVAM est de défendre une juste rémunération de l'accueil social à la ferme, pour clarifier d'une part le statut de la personne accueillie - qui n'est ni un stagiaire ni un ouvrier agricole ! - et pour reconnaître d'autre part la contribution de l'agriculteur et des activités qu'il propose dans le projet pédagogique ou le projet de vie de la personne accueillie. Certains pays (ex Pays-Bas) ont déjà établi un coût journée 'normalisé' pour rétribuer les agriculteurs faisant de l'accueil social.



2. Observons les parcours professionnels des accueillants

Des formations qualifiantes très diverses

Le niveau de formation explique-t-il leur capacité à élargir leur approche de l'agriculture, à 'faire autrement', à porter un regard critique et à remettre en cause leur pratique ?

Le fait d'avoir moins peur du changement, de la différence, d'oser prendre des risques (pour eux, pour la personne accueillie, pour la ferme, pour la famille), leur vient-il d'un niveau de formation plus élevé ? Répondre à ces questions n'est pas toujours facile, car le niveau de formation n'était pas mentionné explicitement dans le guide d'entretien des enquêtes réalisées en Massif Central.

Exemples de diplômes des accueillants : certificat d'étude, formation d'aide soignante, formation d'éducatrice spécialisée, diplôme d'assistante sociale, CESF (conseiller(e) en économie sociale et familiale), monitorat d'équitation, formation supérieure en commerce, BTA élevage, médecin homéopathe, BEPA élevage, BPREA, BTS agricole, plombier-chauffagiste, BAA (administration) puis formation continue, CAP mécanicien puis formation agricole adulte.

On n'observe donc pas forcément de grands niveaux d'étude pour environ la moitié des enquêtés mais par contre, une assez grande diversité de « profils ». Ce sont plutôt des concours de circonstances familiaux (par ex décès du père de l'une qui a mis fin à une probable carrière d'aide soignante, décès du mari de l'autre, mariage avec un agriculteur pour une 3ème, héritage et reprise de l'exploitation familiale, ...) qui les ont conduits à s'orienter vers le métier de paysan(ne) avec une formation agricole adulte à la clé pour 1/3 d'entre eux.

D'autres ont volontairement choisi l'agriculture : l'une après 20 ans dans l'éducation spécialisée, une autre comme ASH (agent de service hospitalier), sept autres encore pour élever leurs enfants et travailler à domicile : « arrêter de faire des kms pour aller travailler à l'extérieur, profiter de la vie à la campagne puisqu'[elles] ont choisi de vivre avec un agriculteur ».

Des parcours variés

Parmi les enquêtés, 55 % ont toujours été agriculteurs-trices.

19 personnes enquêtées ont fait « autre chose » avant de s'installer : vendeuse, employée en maison de retraite, aide soignante, éducatrice spécialisée, ASH, formatrice CESF, assistante maternelle, associée d'exploitation, femme de ménage, technicienne de commercialisation, agriculteur-trice (ailleurs), journaliste, éducatrice...

Avant son installation, Solange a travaillé dans la chaussure. Le couple vient du Vaucluse, elle s'est installée en chèvres hors cadre familial sans formation ; son conjoint a travaillé en usine puis à l'hôpital local. Dans un autre cas, Alain a travaillé aux impôts. Il suit une formation adulte de niveau BTA pour s'installer avec sa 1ère épouse en 1980. Un an plus tard, il achète le domaine, où Marie, sa 2ème épouse, médecin, le rejoint en 1992.

Ce sont soit des « vocations tardives » soit des « vocations refoulées » qui s'expriment après une première carrière professionnelle. L'installation en agriculture est alors envisagée avec une composante qui permettra de valoriser les compétences acquises pendant cette première carrière. C'est le cas d'Isabelle, éducatrice spécialisée pendant 20 ans, fille de paysans, qui a toujours eu l'idée de combiner agriculture et travail social. L'accueil social à la ferme lui a offert cette possibilité.

D'autres fois, le projet d'accueil naît progressivement, au vu des besoins qui existent et en côtoyant des publics qui pourront être les publics accueillis plus tard. Les origines agricoles, l'entourage familial, ... feront le reste et conduiront finalement à la combinaison des deux activités. C'est le cas d'Agnès, employée en maison de retraite, qui démarre son activité d'accueillante familiale Personnes âgées / Personnes Handicapées lors de son mariage avec Michel, agriculteur. Isabelle ancienne employée en maison de retraite, demande son agrément d'assistante familiale car la maison est grande et les enfants sont partis. Elle sait « qu'elle peut apporter à ces enfants », tout en étant à la maison pour aider aux tâches administratives de son mari.

Une approche élargie du métier d'agriculteur

Les éléments précédents (une installation plus tardive, l'exercice d'un autre métier, le mûrissement d'un projet professionnel qui allie agriculture et activité sociale, ...) expliquent probablement que la vision de l'agriculture portée par les agriculteurs accueillants enquêtés dépasse les 'cadres habituels'. Ainsi, on peut remarquer que ce sont des gens qui ont une démarche différente, qui ont une approche globale de leur métier d'agriculteur, dépassant l'entrée technique ou économique de leur activité de production. Peut-on dire que, plus que les autres agriculteurs, ils réfléchiraient davantage à leurs choix, qu'ils seraient en veille permanente pour se remettre en cause, démontrant une capacité à faire du lien entre leur activité quotidienne et ce qui se passe autour d'eux, dans et en dehors du monde agricole ?



On observe par exemple :

- ▶ Qu'ils / elles ont souvent une approche environnementale (agriculture bio, agriculture durable...) 12/46 ;
- ▶ Qu'ils / elles ont aussi une approche sociale de leur métier, qu'ils relient facilement aux autres constituants de la société : la plupart recherchent un lien avec le consommateur (vente directe 18/46, magasin de producteur...) ;
- ▶ Qu'ils / elles parlent souvent de donner un sens à leur métier d'agriculteur – ou de l'amplifier (15/46).

Par conséquent, s'ils se plaignent parfois de ne pas être compris par leurs pairs, ce n'est pas toujours du fait de l'accueil mais de leur approche globale de l'agriculture.

3. Y a-t-il une « prédisposition » pour faire de l'accueil social à la ferme et en milieu rural ?

Pourquoi ces personnes font-elles de l'accueil social ? D'où cela leur vient-il ? Par quoi cela est-il déclenché ?

► Pour un tiers des familles interrogées, l'accueil social familial fait suite à une expérience dans laquelle la famille a été confrontée à une situation difficile.

Il peut s'agir :

1. Du contexte familial lui-même,
Par exemple :

- avoir accompagné ses parents âgés et se sentir capable de le faire pour d'autres, avoir un enfant handicapé,
- avoir été mal accueillie dans sa belle famille en parallèle du déshéritage du mari,
- avoir vécu un divorce difficile, avoir subi une mésentente familiale qui imposait de s'éloigner géographiquement,
- avoir été bien accueillie en France : « je me dis que c'est mes origines, nous on a été accueillis ici, quelque part, inconsciemment, je suppose que j'ai envie de rendre ce qu'on m'a donné quand on était jeune »,
- avoir vu ses parents accueillir de jeunes Marocains les week-ends (au Maroc) et héberger 3 enfants qui avaient perdu leurs parents : « c'est pas pour rien qu'on en soit venu à faire de l'accueil »...),
- avoir vécu une dégringolade sociale et financière : « Je viens d'un milieu très aisé, qui a volé en éclats, il a fallu s'adapter, on avait des filles au pair à notre service, on croit que c'est partout pareil, ça m'a obligé à m'adapter et être beaucoup à l'écoute des autres, et ça m'a donné envie d'aller vers les autres... ».

2. D'un changement sur l'exploitation, amenant le besoin de se réorienter (un accident de travail, un jeune qui part au lieu de s'installer, l'obligation de déménager pour des raisons foncières ou conflit avec le propriétaire (2 accueillants) ou la famille (2)) ou d'augmenter les revenus de l'exploitation au moment où les marchés agricoles sont en crise (3)

Dans 50 % des cas, l'accueil familial se met en place suite à une réflexion conduite suite à :

3. Une formation, une confrontation avec d'autres (3), suite à une émission (1),

4. L'engagement dans un mandat électif et « l'élargissement des horizons » (2),

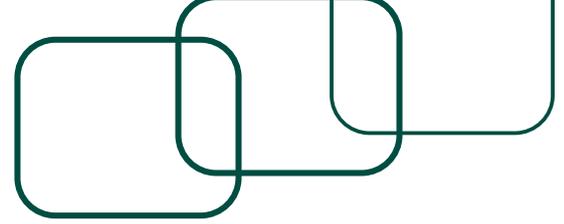
5. Une mise en couple et le conjoint qui amène un changement de représentation (2),

6. L'exercice d'une profession dans le domaine éducatif ou social (11/46), ainsi, on peut observer que plusieurs accueillants ont travaillé en tant qu'éducateur, assistant(e) social(e) ou formatrice en Economie Sociale et Familiale (ESF),

7. L'envie de prendre une place spécifique sur l'exploitation, tout en restant travailler à domicile parfois pour pouvoir continuer à s'occuper de ses propres enfants (7) : « j'avais ma place sur l'exploitation, mais je voulais aussi faire autre chose... », « pour être en accord avec mes idées, je voulais garder un pas pour la profession, et je voulais garder du temps pour moi pour les filles à la maison, ça nous permet de garder une activité tout en étant à la maison... ».

8. ou encore une certaine prise de conscience de son mode et de son cadre de vie, qui donne l'envie de « faire partager la chance qu'on a de vivre dans un environnement privilégié » (1)

► Dans un autre tiers des cas, l'accueil est envisagé au départ (mais ce n'est pas forcément la raison essentielle) pour répondre à un besoin de revenu supplémentaire du ménage agricole tout en permettant de travailler sur place : « Pourquoi j'accueille ? D'abord pour travailler, avoir une activité salariée, ça a le côté pratique de le faire à la maison... ». Cela se confirme pour des éleveurs ovins, laitiers ou lorsque les surfaces sont diminuées à l'initiative d'un propriétaire.



Une famille témoigne clairement que « les revenus générés par la ferme permettent juste de payer les dépenses engagées. Mais mon mari ne se voit pas faire autre chose. Ça ne permet pas à la famille de vivre et il a fallu envisager une 2ème activité. Je voulais voir grandir mon 3ème enfant, j'ai recherché un travail à domicile. Avant mon mariage, j'avais travaillé en maison de retraite, je me suis naturellement orientée vers l'accueil familial. Aujourd'hui, nous avons 2 adultes handicapés, qui aident même à la ferme ! Bref, ça arrange tout le monde ! »

► **Enfin, 14 familles enquêtées expliquent qu'elles font de l'accueil social à la ferme parce qu'on est venu le leur demander** (ex : 1 par le CAT, 1 par des familles qui plaçaient leurs papys-mamys en chambre d'hôtes avant de partir en vacances, 1 autre par une maison d'enfants, 1 autre par un foyer ADAPEI, 1 autre par l'hôpital psychiatrique du secteur, 2 par le Secours Populaire, 2 autres par les médecins de famille, etc).

Pour un couple par ex, l'accueil de jeunes en difficulté s'est mis en place sur sollicitation et cela coïncide avec les divers engagements (professionnels, confessionnels, associatifs) de la famille. Ils sont bénévoles indemnisés et ils ne revendiquent pas l'aspect professionnel de l'accueil, contrairement à d'autres qui parlent de « métier » et/ou de « recherche de revenu complémentaire », ...

Des questions en suspens : se tourne-t-on « encore » vers le milieu rural parce qu'on y projette des représentations liées aux « valeurs traditionnelles » : famille, travail, valeurs chrétiennes, repères naturels, milieu équilibrant, ressourçant... ? Sachant qu'aujourd'hui ce n'est pas toujours mis en avant par les accueillants !

Parfois, ces situations s'entrecroisent. Il se peut par exemple qu'on vienne solliciter telle famille parce que l'on sait dans le secteur que ce sont des gens engagés localement, reconnus, qu'ils ont l'expérience d'un enfant handicapé, etc. Ce cas, pas si rare, témoigne finalement d'une forme de reconnaissance implicite, informelle, de compétences liées au savoir-faire familial face à une situation « sortant de l'ordinaire ». Il n'est pas évident de mettre des mots sur ces compétences, qui relèvent pour une part de la parentalité et qui

sont jusque-là souvent mises en œuvre par des gens qui, fondamentalement, ont des convictions, des 'personnalités' (« Ici, on m'appelle Ste Thérèse » ; « On dit de moi que j'ai toujours été très diversifiée, très impliquée. »).

Est-ce à dire que l'accueil social à la ferme n'est pas 'professionnalisable' ni extensible ? Non, car si les « pionniers » sont des convaincus, des praticiens par certains côtés, qui ont pu apprendre par l'expérience dans leur famille, les sollicitations peuvent toucher aujourd'hui tous les agriculteurs, dans la mesure où ils sont capables d'envisager un prolongement à leur activité de production. Notre conviction, qui n'était au départ qu'une intuition, est que le développement de l'accueil social à la ferme ne peut pas être qu'une affaire de « militants ». D'ailleurs, cela ne l'est pas aujourd'hui, ou du moins, si certains se revendiquent militants, ils savent différencier ce qui relève de l'engagement d'accueillant et ce qui relève de l'aspect militant.

En outre, la plupart des accueillants et des organismes demandeurs interrogés ont soulevé des besoins qui peuvent être satisfaits par une démarche de professionnalisation des accueils :

- Les agriculteurs sollicités ont besoin de se situer par rapport aux dispositifs d'accompagnement existants et d'être accompagnés, de faire équipe avec des professionnels éducatifs & médico-sociaux. Chacun doit être dans son rôle. « On fait parti d'une équipe tout de même, c'est-à-dire que chaque enfant a un responsable éducatif, un inspecteur, nous c'est la famille d'accueil, ... on ne remplace pas non plus le Papa ou la Maman, chacun doit être à sa place... ».
- Les organismes demandeurs de l'accueil social ont besoin de garanties quant aux lieux d'accueil. Un projet pédagogique, un agrément, une convention ou un contrat d'accueil sont des outils pour cadrer la 'mission' confiée à la famille d'accueil. Parfois, cela s'accompagne de quelques journées de formation, pas systématiques.

La mission que nous nous sommes donnée consiste bien à éclaircir ce qu'on attend des familles d'accueil agricoles, de façon à permettre à d'autres de s'y investir et de répondre ainsi à des besoins réels.

4. S'agit-il d'abord d'une activité féminine ?

Proportion de femmes responsables de l'activité d'accueil social à la ferme : 87 % des situations enquêtées.

La place prépondérante des femmes dans la mise en place et le développement de ces activités sur la ferme est vérifiée dans notre échantillon. Lorsqu'un agrément est nécessaire, ce sont plutôt elles qui l'assument. Cela renforce-t-il la séparation traditionnelle des tâches selon le genre ? Il est vrai que l'accueil et les activités de services renvoient plus à la sphère domestique (éducation des enfants, soins aux anciens ou aux personnes dépendantes, ...). En même temps, l'agrément d'assistante familiale, d'accueillante familiale ou de famille d'accueil peut être plus intéressant que le statut de conjointe collaboratrice... Lever les ambiguïtés est l'une des raisons qui justifie de demander l'évolution des statuts agricoles, pour que l'accueil social soit reconnu comme partie intégrante de l'activité agricole. Au moment où l'on célèbre l'année de l'agriculture familiale (2014), il convient de signaler que la notion de famille est importante dans la pratique de ces accueils : beaucoup d'accueillants sont en couple et le conjoint tient une place non négligeable, même s'il n'est pas nécessairement reconnu par un agrément. Le service à la personne réclame une grande disponibilité, une souplesse dans la manière de conduire les travaux agricoles au moment des accueils. L'accueil dans un collectif facilite la tâche et l'organisation quotidienne.

« Il avait besoin de ton autorité, à toi... », « il faut être à deux, faut être en couple, même si on n'est pas toujours d'accord... ». « Quand ma femme pouvait plus la supporter, elle l'envoyait vers moi avec les chevaux... », « Si j'ai besoin de m'absenter pour aller chez le médecin, je sais que tu es là, d'ailleurs c'est marqué dans notre contrat ».



5. Des compétences de différents ordres

Au cours de l'enquête réalisée en Massif Central, l'analyse des activités d'accueil social a permis de mettre en évidence des compétences liées à l'exercice de la combinaison agriculture – accueil :

Des compétences d'ordre technique :

« Maîtriser les gestes médicaux de base (nourrir une personne invalide, distribuer les médicaments, accompagner un diabétique, assurer les gestes de 1ers secours, lever/coucher une personne, ...) » ; « s'occuper des enfants (santé, alimentation, suivi scolaire...) » ; « des compétences d'aide-soignante : aide à la toilette, 1ers secours » ; « Il faut une certaine souplesse mais aussi de la maîtrise » ; des compétences 'pédagogiques' (être capable de transmettre des savoirs de base (ex comment se comporter avec les animaux, avoir un peu de raisonnement logique pour savoir estimer les quantités d'aliments à distribuer, ...), savoir donner du sens à ce qu'on fait et l'exprimer).

Des compétences d'ordre relationnel :

« Assurer un cadre de vie et donner des repères, s'organiser pour avoir du temps disponible pour l'accueilli(e), 'jauger' les capacités de la personne accueillie » ; « Pas d'accompagnement particulier, en tout cas, on s'en rend plus ou moins compte, on essaie surtout d'être nous-mêmes. On fait comme si c'était les nôtres [nos enfants]. Pas plus de passe-droits ou de restrictions. Mais on s'attache à avoir un comportement plus maîtrisé, à être plus rigoureux dans ce qu'on dit. » ; « assurer un cadre de vie et donner des repères, s'organiser pour avoir du temps

disponible pour l'enfant, garantir un équilibre dans la famille (par rapport aux enfants naturels, aux adultes), éviter les 'cassures', rester calme en cas de difficulté / maîtriser ses émotions, savoir garder de la distance (fin des accueils à 18 voire 21 ans, pas toujours facile sur le plan émotionnel) » ; « savoir poser des règles, faire preuve d'écoute, de souplesse, accepter de refaire toujours la même chose au même moment de la journée » ; « Il faut une grande disponibilité, un bon système nerveux, une grande capacité d'écoute. Après, ce qui compte, c'est ce qu'on est : 90 % des choses que les enfants apprennent, c'est par mimétisme. »

Des compétences d'ordre administratif :

Comprendre les mécanismes de fonctionnement du Conseil Général, les procédures d'agrément, faciliter l'autonomie des personnes accueillies notamment sur le plan administratif (courriers, démarches...).

Autres compétences :

« Accepter le regard des autres (famille de l'enfant, éducateurs, ses propres enfants, ...) sur l'éducation qu'on donne, le regard qu'on porte aux enfants accueillis, gérer la relation parfois délicate avec la famille naturelle de l'enfant ».

3. Les impacts de l'accueil social à la ferme et en milieu rural pour les personnes accueillies et pour les organismes demandeurs

Les impacts en accueil social

La même enquête réalisée en Massif Central en 2009-2010 a permis de préciser notre connaissance des publics accueillis et des organismes sociaux avec lesquels les séjours à la ferme et en milieu rural peuvent s'organiser.

[Extraits du guide "L'accueil social à la ferme", FNCIVAM, 2013.]

1. Les personnes accueillies

Qui sont les accueillis des personnes enquêtées ?

Des accueils spécifiques dans 38 lieux d'accueil

- ▶ de personnes handicapées : 3 familles d'accueil (FA)
- ▶ de personnes âgées : 5 FA
- ▶ de personnes âgées et/ou handicapées : 3 FA
- ▶ de jeunes en difficultés (PJJ / Sauvegarde) : 8 FA
- ▶ d'enfants de l'ASE : 15 FA
- ▶ de malades : 2 FA thérapeutique (troubles psychologiques, schizophrénie)
- ▶ de publics diversifiés (SDF, femmes en difficultés, toxicomanes...) : 4 FA

Des accueils mixtes dans 10 autres

- ▶ 1 famille a accueilli un adulte handicapé à la demande d'une assistante sociale du conseil général et des familles du Secours Populaire puis un autiste de l'ADAPEI,
- ▶ 1 famille accueille des adolescents de la Sauvegarde (3-4 jeunes avec un éducateur) et des familles venant du Secours Populaire,
- ▶ 1 famille accueille des scolaires (écoles primaires) et des polyhandicapés/autistes de l'ADAPEI,
- ▶ 1 famille accueille des adultes handicapés par groupe de 5-6 de l'ADAPEI et des personnes âgées d'une Maison de retraite,
- ▶ 1 famille accueille des familles et randonneurs mais aussi des jeunes en réinsertion sociale d'une association d'insertion,
- ▶ 2 familles accueillent des enfants de maisons d'enfants qu'elle intègre à des groupes d'enfants « normaux » également des polyhandicapés, non-voyants et autistes pour le Conseil Général ou pour des institutions,
- ▶ 1 famille combine accueil PJJ et accueil thérapeutique,
- ▶ 1 famille a un double « agrément » ASE / PJJ,
- ▶ 1 famille accueille des stagiaires étrangers et des personnes adultes en précarité.

Tous ces accueils n'ont pas forcément lieu pour autant en même temps.



Y a-t-il des accueils spécifiques au(x) territoire(s) ?

Quelques exemples à partir des territoires sillonnés lors des enquêtes Massif Central :

Dans la Loire, il n'y a pas ou peu d'accueil à la ferme de personnes âgées ou d'adultes handicapés dans le cadre de l'agrément « accueillant familial » du conseil général. La combinaison des deux métiers est compliquée si elle est faite à temps plein et avec le maximum de personnes autorisées (3). « Pour que la personne soit bien accueillie, il faut être plusieurs pour se dégager des gros travaux. La ferme n'est pas forcément compatible avec l'accueil de personnes très dépendantes, par ex en GIR1 ».

Aujourd'hui, ceux qui s'intéressent à ce type d'accueil en restant agriculteur s'orientent préférentiellement vers la proposition de séjours temporaires venant soulager les aidants familiaux ou les accueillants familiaux permanents. Ces accueils, très peu développés en France, sont actuellement recherchés et rapport de Mme Valérie Rosso-Debord insiste sur la nécessité de mettre en place des modalités de remplacement des familles d'accueil permanentes. Dans la Loire, on observe surtout de l'accueil de jeunes ou d'enfants dans le cadre de l'ASE (Aide Sociale

à l'Enfance). La plupart du temps, c'est la conjointe qui a le statut d'assistante familiale délivré par le Conseil Général.

En Ardèche, les accueils semblent plus diversifiés mais on peut constater que les personnes enquêtées dans ce territoire accueillent davantage de personnes souffrant de troubles divers (troubles psychiques, addictions, dépendances physiques).

Dans les départements de Midi-Pyrénées sillonnés, on observe une importance relative des accueils familiaux de PA-PH agréés par les Conseils Généraux parmi les enquêtés, de même qu'en « Haute-Auvergne » (Haute-Loire). Mais globalement, chaque accueil est représenté sur les territoires visités. Ainsi, ces observations ne peuvent pas nous permettre de tirer des conclusions certaines quant à une « orientation départementale » de l'accueil social à la ferme. Il faut en outre remarquer que, régulièrement, c'est parce qu'un accueil de tel public s'effectue chez quelqu'un que son entourage, ses voisins, ... se posent la question et se mettent eux-mêmes à accueillir un public similaire. Il peut y avoir un petit effet d'entraînement local, et cela peut amener à la constitution de groupes d'accueillants biens utiles pour partager ses difficultés, ses pratiques.

2. Les organismes demandeurs

Quelles démarches ont eu les accueillants pour concrétiser des accueils à la ferme ? Vers qui se sont-ils tournés ?

Le plus souvent, les volontaires se sont adressés au Conseil Général, à une ou plusieurs institutions (pour personnes âgées, handicapées, jeunes en difficulté...) ou en dernier lieu à des réseaux (ex Accueil Paysan, CIVAM). Quelques exemples :

- ▶ Une famille d'accueil a été la pionnière de l'accueil familial de personnes âgées dans son département et a interpellé son Conseil Général pour qu'il mette en place la procédure d'agrément jusque-là inexistante ;
- ▶ Une autre s'est proposée pour répondre à la demande d'une association qui s'était adressée à la chambre d'agriculture. Or le mari est élu, il s'est senti concerné ;
- ▶ Une autre a développé une structure d'accueil dans le cadre d'un projet mêlant agriculture et éducation spécialisée, puis s'est vue interpellée pour diversifier ses publics.

Ou bien, qui est venu les chercher ? Et pourquoi est-on venu les chercher ?

Les accueillants ont pu être interpellés par :

- ▶ Des familles qui recherchaient un lieu d'accueil temporaire pour leurs parents âgés au moment des vacances. Or il y avait une chambre d'hôtes...
- ▶ Un CAT (Centre d'Aide par le Travail, aujourd'hui ESAT) : « Je me suis dit pourquoi pas ? J'avais envie de mixer les publics. Je trouve qu'il ne faut pas vouloir ranger les gens dans des cases, il faut de la souplesse »,
- ▶ Des centres sociaux, le Secours catholique, qui cherchent à placer des enfants difficiles : « Certains sont placés ici parce que je suis éducatrice spécialisée. On pratique le tarif colonie alors que ça demande plus. Je voulais garder un tarif accessible aux familles modestes, je crois que je vais devoir faire deux tarifications, dont une pour les institutions. Ça me permettrait d'embaucher quelqu'un qui m'aide avec les enfants en difficulté. Quand on annonce un prix, ce n'est pas reconnu. »,
- ▶ La Sauvegarde de l'enfance pour mettre en place des accueils à la ferme de jeunes en situation socio-éducative difficile (parents défailants, mais pas forcément en manque de moyens financiers),
- ▶ Le Conseil Général, après un agrément obtenu rapidement, parce que (par ex) une personne handicapée de 61 ans, refusant d'aller en maison de retraite, souhaitait fortement aller vivre dans une ferme.

4. La ferme, le milieu rural, des supports pour l'accueil social

1. La ferme et le milieu rural comme supports

D'abord « l'espace rural pour se défouler »

Globalement, toutes les personnes enquêtées pensent que la ferme, mais surtout la vie à la campagne, l'espace pour courir, se défouler, éventuellement aller cogner sur un arbre, prendre un animal par le cou, pouvoir faire du vélo sans danger majeur, comprendre la vie des animaux, des plantes, à travers la saisonnalité, le rythme imposé par ces êtres, apporte de l'équilibre aux enfants, ça leur permet de se calmer et puis aussi de voir qu'à la campagne, il faut s'organiser différemment qu'à la ville, ça fait affronter les réalités. Pour quelques-uns qui notent que les enfants ne s'impliquent pas du tout dans la ferme, ils ont tout de même tendance à investir les lieux :

*« l'espace finalement, elle en profite au maximum, elle fait beaucoup de cabanes »,
« ici au moins ils sont tranquilles, ils peuvent crier, il n'y a pas les voisins »,
« elles ne se rendent même pas compte du bienfait que ça leur fait d'être à la campagne, mais c'est normal, elles ont la tête trop pleine de ce qu'elles ont vécu ».*

Pour une autre accueillante ASE, « L'accès à la ferme : c'est bien quand ils sont petits : les animaux, l'espace, le tracteur (ajoute la jeune fille accueillie), le grand air. Il y a beaucoup de dangers mais on est là. Il y a un espace de vie autre que dans un appartement. Beaucoup de place, la liberté de bricoler, d'aller au jardin, d'aller et venir. La possibilité aussi de reporter de l'affection sur les animaux. A l'adolescence, comme ailleurs, c'est plus compliqué parce « qu'ici, on est loin de tout ».

*« A la campagne, il y a également moins de tentation et de lieux pour se fournir et cela c'est un atout pour des jeunes en difficultés, notamment à cause de l'alcool et la drogue »,
« chez nous, c'est un petit village, les enfants ne sont pas anonymes, les villageois savent de quelle maison ils viennent, leurs bêtises non plus du coup ne sont pas anonymes, les adultes du village jouent également un rôle éducatif ».*

La relation à l'animal pour retisser du lien

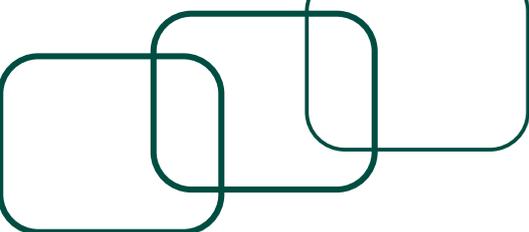
Dans la majorité des situations et en particulier, lorsqu'il y a des handicapés ou des personnes souffrant de troubles psychologiques, les accueillis aiment le rapport à l'animal, « je sais que quand il y a des enfants handicapés qui viennent ici et qu'ils tendent la main, l'instinct de la chèvre, petite ou grande, c'est de téter la main de l'enfant. Ceux qui aiment les animaux, ils vont d'eux-mêmes les voir, y a toujours la bestiole qu'on choisit, Les stagiaires, c'est pareil, il y a une communication entre eux. »,

« Pour les handicapés, il s'agit d'un outil d'approche pour se familiariser avec les animaux, pour maîtriser des comportements à partir d'un projet élaboré avec les éducateurs ».

La ferme, un lieu d'activités « qui comptent » et de responsabilisation

Les accueillants de personnes handicapées sont unanimes sur la grande importance de la ferme, dont les activités récurrentes structurent la journée, donnent une place avec possibilité de prise de responsabilité sur des activités accessibles (dans plusieurs cas, ce sont les accueillis qui s'occupent du cochon familial par ex.) :

« Les travaux de la ferme offrent des activités récurrentes qui structurent sa journée, l'occupent en lui évitant de s'ennuyer et donc réduisent ses comportements compulsifs (ex boulimie). S'il nous apporte une aide non négligeable, cela nous donne aussi du souci. Au début par ex, il donnait beaucoup trop d'aliments concentrés aux moutons, en dehors des moments de distribution et de ma surveillance. Beaucoup d'animaux en ont été malades et en sont morts. Nous allons mettre en place un petit atelier cochon pour la consommation familiale dont Daniel sera responsable : il aura un atelier pour lui seul, ce sera très valorisant. Ça risque moins et il aura la fierté de nourrir la famille. », « Finalement faire garder nos moutons a été une grande fierté pour lui, c'est la première fois depuis longtemps qu'on ne lui avait pas demandé une telle responsabilité. ».



Le jardin offre aussi la possibilité de réserver un espace dédié aux personnes accueillies, où elles pourront faire des choix de cultures, pratiquer et être responsable de leur production depuis le semis jusqu'à la récolte.

L'entretien des abords, des clôtures, le bricolage sont aussi des occasions d'apprendre et de valoriser (notamment visuellement) ce qui a été fait.

Selon plusieurs accueillants d'enfants de centres sociaux et/ou d'enfants de la Sauvegarde

notamment, un rural aussi bien qu'un agriculteur peut proposer les qualités d'accueil recherchées : de l'espace, une basse-cour, un jardin... La différence, c'est la perception qu'ont les accueillis de la personne qui les reçoit, ce qui influence la relation qui va pouvoir être tissée : « Quelqu'un qui ne vivrait que de l'accueil n'a pas les mêmes contraintes qu'un agriculteur. Nous il faut vraiment qu'on ait une production, c'est un impératif. Encore maintenant je leur dis « J'ai l'impression d'être en vacances avec vous » et ils le perçoivent comme ça. Ce sont des choses qu'ils me renvoient. » Ce qui compte, c'est que la personne qui s'occupe de ces enfants ne soit pas un travailleur social ou éducatif (même s'il l'a été...), c'est un paysan qui prend du temps pour quelqu'un d'autre, pour lui faire découvrir son cadre de vie et de travail. La participation des personnes accueillies sur la ferme peut aussi être perçue comme une contribution à « l'économie réelle ». On sort de l'occupationnel, les accueillis font leur place et c'est ce qui est valorisant.

Ces constats ne sont pas nouveaux et des institutions, des foyers de vie, ... ont également mis en place des ateliers ou des exploitations agricoles dont l'objectif est le même : donner une place réelle, à travers l'activité économique, à des personnes en difficulté. Les différences principales avec l'accueil social à la ferme sont de trois ordres : en général, ces structures fonctionnent avec des groupes plutôt qu'avec des individus, les responsables ne sont pas des agriculteurs (au sens cotisants MSA) et le personnel est d'abord constitué de travailleurs sociaux. Quelques fois, certains agriculteurs souhaitant développer l'accueil social franchissent le pas et créent de telles structures (souvent sous statut associatif).

Un intérêt variable selon les publics

La plupart des accueillants partagent l'avis selon lequel la ferme ne constitue un support intéressant que pour certains publics, les enfants ainsi que les personnes handicapées en particulier. Le placement dans une famille agricole peut par exemple répondre à un souhait, tel Jean-Jacques, arrivé en mai 2009 dans sa famille d'accueil agricole actuelle. Il a 61 ans, est handicapé. Après avoir été salarié, il est placé en CAT à la mort de ses parents et y reste durant 20 ans. A 57 ans, refusant d'aller en maison de retraite, il est accueilli par une 1ère famille d'accueil où il s'ennuie. Il demande à aller dans une ferme. « Il se rend utile en s'occupant de la basse-cour, du jardin, des cochons pour la consommation familiale, de l'entretien des abords. Il voit ce qu'il a à faire. Il a une mobylette mais part peu, il est toujours occupé et se plait enfin dans sa nouvelle vie. »

Les personnes adultes en difficulté également peuvent s'y retrouver. En revanche, les personnes âgées séjournant dans le cadre de l'accueil familial agréé par le Conseil Général sont souvent moins intéressées, ou capables, de prendre part à la vie de la ferme. La venue en famille d'accueil peut être pour elles l'alternative à la maison de retraite, où l'on rentre de plus en plus tard. Les personnes accueillies en long séjour sont donc de moins en moins autonomes. Ainsi, pour l'une des accueillantes de personnes âgées, la ferme n'est plus aussi importante qu'à ses débuts, quand elle accueillait des retraités encore valides. Avec le temps, les personnes accueillies arrivent chez elle de plus en plus âgées et dépendantes (on reste plus longtemps chez soi). Sa pensionnaire actuelle a 101 ans... La précédente est décédée à 92 ans. Pour elle, ce qui compte c'est le contexte rural (espace) et la convivialité. Elle propose toujours d'aller avec elle au jardin, mais sans trop de succès.

Pour les jeunes de la PJJ, c'est différent. La venue dans une famille agricole n'est en général pas un choix de leur part. Mais le projet éducatif qui les concerne peut contenir un volet où la ferme joue un vrai rôle pédagogique.

***Extrait du protocole d'accord signé
entre des réseaux agricoles et le Ministère de la Justice en juin 2009 :***

Article 3 : Objectifs

L'accueil dans une ferme constitue une étape dans le parcours du jeune. Il participe de la construction de son projet d'insertion, élaboré en concertation avec le jeune, ses représentants légaux et le service de la PJJ concerné.

L'intérêt de cette démarche est de sensibiliser un jeune à l'environnement rural, de manière à lui faire connaître des expériences et acquérir des savoir-faire lui permettant de développer ses capacités de socialisation et, le cas échéant, de procéder à des choix en vue de la construction d'un projet professionnel.

L'accueil dans une ferme répond à l'un ou à l'ensemble des objectifs suivants :

- ▶ Lui offrir la possibilité de rompre avec son contexte quotidien, si ce dernier est facteur d'instabilité, de mal être ou d'exclusion.
- ▶ Permettre un rapprochement du jeune avec la nature et les animaux, dans un environnement de vie en plein air.
- ▶ Favoriser son intégration et sa socialisation par l'acquisition de règles de vie communes.
- ▶ Prendre en compte la singularité de chaque jeune, accueilli dans un cadre familial et/ou collectif
- ▶ Le sensibiliser et l'éduquer à l'environnement naturel et à sa préservation, ainsi qu'à la qualité de l'alimentation.
- ▶ Lui faire découvrir les métiers agricoles et les activités de la vie à la ferme.
- ▶ Le préparer à une formation aux métiers de type agricole ou artisanal.

2. Les besoins exprimés par les accueillants et les organismes demandeurs

Une activité méconnue, et parfois encore dévalorisée

La plupart des familles d'accueil ont vécu l'incompréhension voire l'hostilité de leur entourage. Aujourd'hui, elles témoignent plutôt d'une certaine indifférence à leur égard et la plupart d'entre elles ont été, de ce fait, vraiment disponibles pour nous et heureuses que l'on s'intéresse à elles.

Du côté des organismes demandeurs, l'accueil social à la ferme n'est pas une 'solution' souvent envisagée, faute d'en connaître l'existence et/ou d'avoir des relais locaux et/ou d'avoir les garanties nécessaires à la qualité de l'accueil. La faible gratification financière peut, à ce niveau, participer à la méconnaissance de l'accueil social à la ferme.

D'une manière générale, un besoin de reconnaissance

Du point de vue des accueillants, la priorité est d'abord d'obtenir une plus grande reconnaissance de leur travail, d'être considérés comme des interlocuteurs à part entière et pas seulement comme des « hébergeurs ».

Les attentes diffèrent selon les organismes demandeurs. Tous souhaitent ou exigent des garanties au niveau matériel, respect, hygiène et bien-être des accueillis, ils misent sur la qualité relationnelle des accueillants, sur leur aptitude à échanger à l'issue des accueils avec les référents sociaux ». C'est pourquoi, les réseaux Accueil Paysan et CIVAM ont mis en place une « démarche partenaire » afin de formaliser les partenariats avec les organismes

sociaux, les inscrire dans la durée, permettre la mise en place des accueils et en favoriser la reconnaissance.

S'il faut laisser à chacun la liberté de son parcours d'accueillant(e), il nous semble aujourd'hui qu'un cadrage minimum et surtout harmonisé faciliterait la reconnaissance et le développement de l'accueil social.

Cela passe, entre autres, par la voie de la formation agricole continue (CFPPA). La proposition de formations intéresse, mais de façon modulaire, sur des courtes durées. **De même, la force de nos réseaux est de pouvoir développer des échanges, des partages de savoirs entre porteurs de projet et pratiquants de l'activité.**

Cela implique également une plus large promotion de cette activité.

Des sujets communs où s'exprime un besoin de formation

Parmi l'ensemble des sujets abordés, les suivants sont les plus partagés par les accueillants lorsqu'on les questionne sur les aspects sur lesquels ils voudraient avoir un appui :

1. Gérer les départs / décès
2. Poser les limites
3. Savoir planifier, organiser son temps
4. Établir des règles de vie
5. Savoir profiter des instants vécus à l'instant T, ne pas attendre de retours, se préparer aux déceptions / frustrations
6. Savoir solliciter de l'aide
7. Se positionner : dans l'attachement, l'accompagnement de la personne accueillie

Les attentes diffèrent selon les organismes demandeurs. Tous souhaitent ou exigent des garanties au niveau matériel, respect, hygiène et bien-être des accueillis, ils misent sur la qualité relationnelle des accueillants, sur leur aptitude à échanger à l'issue des accueils avec les référents sociaux ». C'est pourquoi, les réseaux Accueil Paysan et CIVAM ont mis en place une « démarche partenaire » afin de formaliser les partenariats avec les organismes sociaux, les inscrire dans la durée, permettre la mise en place des accueils et en favoriser la reconnaissance.

Mettre en évidence les spécificités liées à la combinaison accueil – agriculture

Les accueillants interrogés revendiquent d'être d'abord des agriculteurs et entendent garder ce statut qui les distingue des personnels éducatifs et médico-sociaux. C'est cette « casquette » qui leur permet d'établir des liens différents avec les accueillis, surtout lorsque ceux-ci vivent des périodes difficiles.

« Il ne faut pas non plus formater les accueillants, vouloir à tout prix mettre les gens dans des cases (accueillis ou accueillants), mais plutôt favoriser la mixité des publics, croiser les regards, permettre l'existence de formules d'accueil variées qui apporteront chacune une parcelle de réponse. »

Clarifier le statut

Quelles que soient les situations, accueils avec ou sans agrément, des insatisfactions demeurent : exercer la combinaison agriculture / accueil social reste encore une démarche souvent complexe du point de vue du statut (fiscal et social notamment).

La plupart du temps, les professionnels et l'encadrement technique du monde agricole considèrent cette situation comme marginale et ne disposent pas de moyens d'accompagnement ni de conseils spécifiques. Ceci conduit souvent les porteurs de projets et les agriculteurs déjà accueillants à se retrouver isolés, sans moyens d'intervention et de négociations sur les rémunérations ou indemnités qu'ils perçoivent, sur la définition des conditions de travail, les relations avec l'institution, les modalités d'agrément...

Dans le cas des accueils agréés par les conseils généraux, la situation des assistants familiaux (accueil d'enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance) est bien balisée. D'autre part, de récents décrets ont amélioré les conditions d'exercice des accueillants familiaux, bien que les situations diffèrent d'un département à l'autre. En revanche, pour les autres accueils ne nécessitant pas d'agrément, les situations sont plus diverses et l'appui des réseaux (CIVAM, Accueil Paysan et GIFAE par exemple pour l'accueil de jeunes sous protection judiciaire) a permis d'harmoniser un cadre d'exercice. Pour autant, la reconnaissance de l'accueil social jusque dans la définition du métier dans le Code Rural apporterait une

clarification officielle sur la place que peut tenir l'agriculteur accueillant parmi les dispositifs d'accompagnement médico-sociaux.

Un besoin d'accompagnement des familles d'accueil plus rigoureux

Les publics accueillis sont parfois en grande détresse, ou difficile à supporter. **Pourtant, de nombreuses familles enquêtées témoignent de relations insatisfaisantes avec la structure en charge des personnes accueillies** : éloignement, absence de relais alors que les familles sont elles-mêmes mobilisées 24h/24, sentiment de tenir un rôle secondaire dans le dispositif mis en place, ...

Les familles d'accueil ne doivent être ni une solution de placement d'urgence ni celle qui fait face aux problèmes quand les autres structures démissionnent...

La dimension éducative, voire sanitaire, de ce qui se produit pendant les accueils doit être (mieux) prise en compte (les situations et les relations diffèrent selon les lieux, les publics et les interlocuteurs) et davantage soutenue.

Des « créneaux à développer »

La question du vieillissement préoccupe également la plupart des responsables locaux d'où une demande partagée de **développer des dispositifs d'accueils complémentaires aux placements institutionnels classiques.**

La question se pose également pour les personnes handicapées vieillissantes, en sortie d'ESAT. La plupart sont orientées vers les maisons de retraite où elles n'ont pas vraiment leur place. Or les statistiques du Ministère de la Santé montrent clairement une fonte des effectifs des familles d'accueil agréées, et donc des personnes accueillies. D'une part, bon nombre de ces accueillants sont également vieillissants, même s'il n'y a pas de limite d'âge à l'exercice de l'accueil familial PA-PH. D'autre part, le travail de l'accueillant familial reste encore insuffisamment valorisé et quasiment aucune solution de répit n'est offerte. Il existe donc un espace de travail pour des agriculteurs-trices qui pourraient légitimement proposer à ce public des accueils temporaires pendant des périodes où l'activité agricole est moindre. En Massif Central, cet aspect de l'accueil social à la ferme revêt un intérêt particulier dans la mesure où la plupart des anciens sont des ruraux et pourraient trouver leur place dans ce dispositif.

3. Lever les freins au développement de l'accueil social à la ferme et en milieu rural

La difficulté à combiner deux activités souvent chronophages

« Il faut faire des choix dans les activités qu'on se donne. On ne peut pas tout mener de front : assurer la production agricole et faire de l'accueil social. Surtout de l'accueil social sur du long terme parce que c'est très prenant physiquement et nerveusement, il faut aller au rythme des accueillis, être très à l'écoute et pendant ces moments-là, on ne peut pas se consacrer à la ferme. J'ai failli y laisser ma santé. Il faut être aidé à certains moments. »

► La plupart des organismes demandeurs sont également prudents quant à la combinaison accueil / agriculture, conscients que ce sont deux activités qui demandent un investissement en temps important. Au final, il ressort que certains types d'accueils à la ferme, notamment de personnes dépendantes, pourraient être davantage développés sous forme temporaire, palliant ainsi le manque de solution d'accueil temporaire (congés / maladies des accueillants permanents) tout en conjuguant les contraintes de l'activité agricole (pointes de travail à certaines périodes).

L'isolement, le manque d'écoute réelle

« Quand on a été chercher les filles à la pouponnière, il a fallu leur faire le trousseau de suite, elles n'avaient que les affaires qu'elles portaient sur elles. Heureusement, j'étais avec une amie ! Puis on n'a eu aucune nouvelle des services sociaux pendant un mois (l'assistante sociale était malade mais je ne suis tombée que sur des cas comme ça !). Puis ça a été le ballet des éducateurs et des AS ! 5 ou 6 en 7 ans ! Et à chaque fois il fallait réexpliquer depuis le début. Ça c'était l'enfer. On vous dit « Oui on va vous rappeler. » Et puis on ne vous rappelle pas. Le fait d'être éloignés de la ville principale (55 km – 1 heure) ne nous aide pas. J'ai le sentiment que si ça va bien, on

nous laisse nous débrouiller. Et si ça va mal, c'est guère mieux. »

► La garantie d'avoir accès à un(e) référent(e) de la personne accueillie est une condition soulevée par tous, quelque soit le type d'accueil. Son absence, fréquente parmi les enquêtés, est vécue comme une contrainte forte. Les partenariats mis en place par les réseaux CIVAM et Accueil Paysan insistent sur ce point. Les accueils qui fonctionnent aujourd'hui le mieux restent ceux où la structure prescriptrice est en mesure, quelle que soit la distance, d'assurer une veille permanente pendant le séjour et de se déplacer avant, voire pendant le séjour pour jouer si nécessaire un rôle de régulateur.

La relation affection / distance à gérer

« On nous dit : « Occupez-vous en mais ne les aimez pas. » C'est un métier qui implique beaucoup de sentiments. Ce côté relationnel n'est pas assez pris en compte. »

► La capacité à se distancier de l'accueilli(e) et des difficultés qu'il/elle rencontre s'acquiert notamment au contact des autres accueillants : le partage d'expérience facilite la 'déculpabilisation' de ne pas aimer l'autre. Le rôle de l'accueillant est, comme le disent très bien certains, de stimuler l'activité, transmettre sa passion, écouter, favoriser l'autonomie. C'est ce positionnement particulier d'intervenant social, ni thérapeute ni confident, qui confère, selon nous, un caractère professionnel à l'activité d'accueil.

Accueillir seule des personnes en difficulté :

« Cet été, j'ai accueilli des enfants vraiment difficiles. Il faudrait être plus nombreux. Deux ont failli en noyer d'autres !... Ce ne sont pas des enfants à laisser sans surveillance, et ça, ce n'est pas reconnu. On (les gens de l'extérieur) a l'impression que c'est les vacances, donc on pense que c'est facile de s'en occuper. Si on ne fait que de l'accueil ordinaire, c'est tout à fait gérable, mais dès qu'on a des enfants plus compliqués... Il y a des associations difficiles à gérer dans un groupe »

Trouver le public qui nous correspond

« Pour des jeunes, il vaut mieux se lancer dans l'accueil d'enfants. Il faut du réseau et de l'expérience pour faire de l'accueil de personnes âgées. »

► L'accueil de publics dits difficiles est d'abord une volonté de l'accueillant, mais pour autant, il n'est pas facile de passer de l'idée à l'action. Des étapes préalables peuvent être encouragées pour « se tester » : accueil de groupes accompagnés par leurs référents, accueil en courts séjours,

chantier...

Le regard des autres

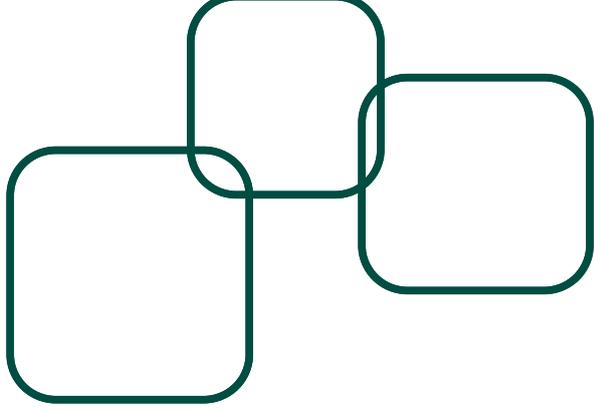
« On n'est pas compris, on est vu comme des pestiférés »

Cette accueillante reconnaît que le dialogue est facile avec les institutions. C'est davantage avec l'entourage que l'accueil pose problème.

« Beaucoup ne savent pas ce que c'est et se demandent pourquoi j'accueille tous ces vieux », « L'activité est bien perçue par les voisins, mais ce n'est pas pour autant qu'ils le feraient... Ca leur fait peur »,

« Je pense qu'ils [les autres agriculteurs] ne me perçoivent pas comme agricultrice. Parce que la personne qui était là avant moi faisait aussi du maraîchage et on l'appelait « le jardinier » (or ici, agriculture rime avec élevage). Une femme en plus... On est plutôt dans le modèle agricole traditionnel ».

Expliquer ce qu'est l'accueil social à la ferme et en milieu rural aujourd'hui, en particulier au sein du monde agricole, apparaît un préalable nécessaire. Les outils, démarches proposés par les réseaux Accueil Paysan et CIVAM, ainsi que leurs partenaires, ont pour effet corollaire de « démystifier » cette activité et méritent d'être amplifiées.

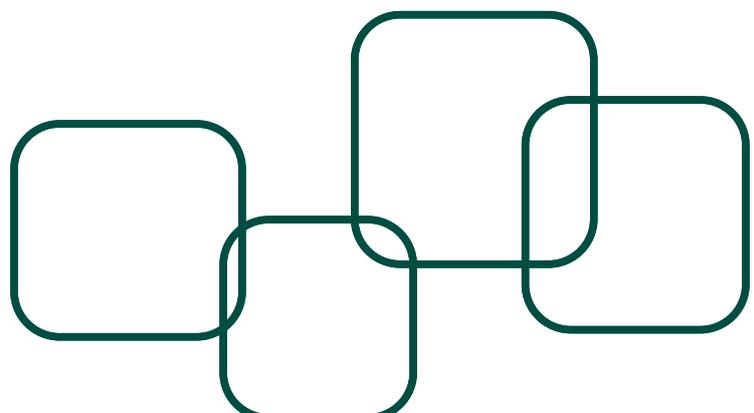


Bibliographie

Cahier n°2

OUVRAGES

Guide L'accueil social à la ferme, FNCIVAM, 2013





Contacts

Fédération Nationale Accueil Paysan

9 avenue Paul Verlaine
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 43 44 83

www.accueil-paysan.com
accueil.social@accueil-paysan.com

Fédération Nationale des CIVAM

7 bis rue Riquet
75019 PARIS
Tel : 01 44 88 98 58

www.civam.org
fncivam@globenet.org